

" Les enseignants coordinateurs de la MGIEN s'organisent nationalement contre la non reconnaissance de leur métier (CPIF) et les décisions ministérielles qui visent à détruire la MGIEN en lui ôtant sa mission de base : réintroduire dans le cursus de formation initiale les jeunes de 16 ans et plus qui sont sortis de l'Ecole sans aucun diplôme qualifiant, ce qui est contraire à la loi. Fin mars, ils se sont rencontrés. Le texte qui suit est le compte rendu de cette rencontre."

Compte-rendu rapide du réseau MGI les 28 et 29 mars

Académies représentées : Caen, Versailles, Lille, Strasbourg, Reims, Dijon, Nice, Bordeaux, Poitiers, Montpellier, Nantes... et j'ai peur d'en oublier.

Tout d'abord je dois dire que ça fait du bien de sortir de son petit Pôle et de rencontrer des collègues d'autres académies. 2 journées très riches, des échanges constructifs, parfois vifs, mais qui ont permis de dégager des objectifs, le premier et le plus urgent étant l'ouverture du CPIF.

Le réseau MGI ainsi constitué va continuer à vivre avec un espace de travail collaboratif en ligne à partir du site moodle.sgen-cfdt.net. Cet espace virtuel avec un accès privatif nous permet d'échanger des documents et de discuter sur des forums. Je suis donc chargé de l'alimenter à partir de vos questionnements et de vos interrogations.

Les différents forums créés :

- 1) Actualité MGI : on y retrouve des projets de circulaire par exemple qu'on peut débattre
- 2) Titularisation : L'actualité est un peu brûlante...
- 3) Statut, obligations de service : exemple les contrats, lettres de mission, PV d'installation, les grilles indiciaires ou pas...
- 4) La Mission : Là on est davantage dans l'échange de pratique
- 5) L'inspection : Qui, quand, comment

Les représentants syndicaux nationaux en charge de défendre nos intérêts au niveau du ministère ont également accès à nos discussions, il est donc très important qu'il y ait des remontées du terrain. En effet nous avons pu nous apercevoir que nous n'étions pas tout à fait sur la même longueur d'onde par rapport à l'ouverture du CPIF avec nos représentants alors que nous (coordos) en faisons une priorité : « cette pierre d'achoppement » mériterait un éclaircissement rapide, il serait donc de bon ton d'en reparler dans notre académie.

Une des raisons qui nous incite à exiger le CPIF c'est aussi l'évolution dans nos missions qui se prépare : on nous a présenté brièvement le ROFE (devenu FOQUALE depuis) lors de notre dernière réunion académique en nous disant que la MGI allait changer de nom.

Maintenant que le texte officiel est paru je vous invite à le consulter à l'adresse suivante et vous verrez que l'ingénierie a une place de plus en plus prégnante... on finirait presque par croire qu'on existe, presque.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71326

Les débuts de questionnement du réseau à propos de ce texte, je vous livre simplement des extraits de questions en débat

- MGI transformée en MLDS mais avec **une restructuration** :

Un pilote de bassin, sur quels critères ? le statut (titulaire au profit du contractuel ?), le profil (compétences) validé comment et par qui ? Le volontariat ? ...

Implication du chef d'établissement pilote de la MLDS (sous forme de pôle par bassin ?)

- **Les missions des personnels MLDS**. Effectivement on retrouve la prévention, conseil, expertise, ingénierie positionnement, suivi des actions, accompagnement des jeunes,

construction parcours individualisé, partenariat, ... **ce qui disparaît le face à face pédagogique pour un contenu de formation.** Mais globalement toutes les activités des lettres de mission actuelles demeurent. En enlevant le face à face pédagogique la lettre de mission calque pratiquement celle des chefs de travaux mais avec **l'ingénierie en plus** et sans **les avantages liés.**

- Page 2 :

"ils **contribuent** à l'élaboration des bilans de positionnements " ... "un bilan est **rédigé** par les COP et les personnels MLDS" les verbes sont impropres, en réalité comme c'est déjà le cas, SEULS les personnels MLDS les **élaboreront et rédigeront** complètement.

Sont questionnés aussi dans nos échanges à propos de ce texte

l'entretien personnalisé de situation

La phase d'accueil

La sollicitation des GRETA

Le référent insertion

Le retour en formation dans les établissements scolaires.

Les équipes éducatives et de direction.

L'entrée dans les structures innovantes.

La nécessité d'une politique inclusive du ministère déclinée jusque dans l'EPLÉ....

Pendant ces 2 jours nous avons aussi :

Echanger des informations sur les grilles, statuts, corps, PV d'installation, contrats pour les vacataires, contractuels, lettres de mission, pilotage académique, GIP, primes, obligations de service...

Eu des explications sur la non présence du CPIF au concours.

Discuter vivement autour de notre légitimité, de la reconnaissance institutionnelle et de la nécessaire **professionnalisation des personnels MLDS...**

Nous avons eu le compte-rendu d'une réunion qui s'était tenue la veille au ministère autour des personnels contractuels. Les informations portaient sur les modalités de titularisation envisagées au concours réservé et qui sont actuellement en discussion pour cette première vague. Ca va plutôt dans le bon sens pour les futurs lauréats mais je ne peux pas vraiment en dire plus car les négociations sont en cours. Ces échanges ont été un peu vif car un peu en décalage avec notre volonté commune de revoir le CPIF à la prochaine session.

Nous avons peu échangé autour de nos pratiques car l'air de rien 2 jours ça passe très vite et il fallait se donner des priorités. Des discussions sont à venir au ministère pour la prochaine session. Dans chacune de ces réunions un coordonnateur sera présent avec nos représentants.

Une mobilisation nationale n'est pas à exclure si toutefois nous n'étions pas entendus par rapport à l'ouverture des concours.

Je vous apporterai toutes les précisions utiles de nos travaux sur tous ces sujets lors d'un prochain regroupement syndical académique (ouvert à tous je précise) si toutefois cette actualité vous intéresse.

A bientôt, Marc Landais